



PLAN DE RELANCE : FINANCEMENT DE LA TRÉSORERIE DES PME

Renforcement de la trésorerie des PME

Fonds de garantie spécifique

ENTREPRISES ET PROJETS ACCOMPAGNÉS

Ce fonds de garantie est destiné² à :

- ➔ **consolider** sur le moyen et le long terme les crédits à court terme ;
- ➔ **favoriser** l'octroi de crédits bancaires pour financer l'augmentation du besoin en fonds de roulement.

Cette garantie s'adresse à des entreprises saines rencontrant ou susceptibles de rencontrer des difficultés qui ne sont pas d'origine structurelle, quel que soit leur âge (y compris les entreprises en création et de moins de 3 ans).

CONCOURS GARANTIS

- Prêts à moyen terme (durée de 2 à 7 ans), y compris les prêts personnels aux dirigeants pour réaliser des apports en fonds propres, et les cessions-bails (jusqu'à 15 ans).
- Crédits bancaires court terme.

PLAFOND DE RISQUE MAXIMUM

1,5 million d'euros pour une même entreprise ou groupe d'entreprises (en consolidé).

QUOTITÉ

Quotité garantie :

- maximum : 60 %,
- elle pourra être portée à 70% avec le soutien des Régions,
- elle sera ramenée à 50% si la garantie ne s'accompagne pas d'une augmentation sensible des concours bancaires globaux à l'entreprise.

² selon les conditions générales d'intervention d'OSEO garantie